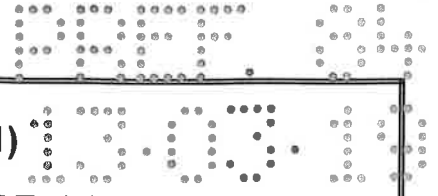


REPUBLIQUE FRANÇAISE



- CANAL DE CARPENTRAS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002692000013

POSTE COMPTABLE : CFP DE CARPENTRAS

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : CANAL - ALAIN GUILLAUME (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4

B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11

B2 - Balance générale du budget - Recettes 12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) 19

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 20

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 27

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 28

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 30

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 31

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 32

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes 33

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 34

A4 - Etat des provisions 35

A5 - Etalement des provisions 36

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 37

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 38

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 39

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 40

A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) 41

A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) 42

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) 43

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) 44

A8 - Etat des charges transférées 45

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers 46

A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 47

A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 48

A10.3 - Opérations liées aux cessions 49

A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 50

A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 51

A11 - Etat des travaux en régie 52

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale 54

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement 55

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 56

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail 57

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé 58

B1.5 - Etat des autres engagements donnés 59

B1.6 - Etat des engagements reçus 60

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions 61

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 62

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 63

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale 64

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Actions de formation des élus	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	68
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	70
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	72
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	73
C3.6 - Identification des flux croisés	75

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	76
D2 - Arrêté et signatures	77

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CANAL DE CARPENTRAS CANAL - ALAIN GUILLAUME	CA 2018
-------------------	--	--------------------

INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) :

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 975 238,64	G	4 937 428,62
	Section d'investissement	B	1 832 651,87	H	2 196 929,05

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	4 794 074,62 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 672 889,41 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

+	+	=	=	
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	7 480 779,92	= G+H+I+J	11 928 432,29

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	6 651 852,67	L	7 995 789,72
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	6 651 852,67	= K+L	7 995 789,72

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 975 238,64	= G+I+K	9 731 503,24
	Section d'investissement	= B+D+F	10 157 393,95	= H+J+L	10 192 718,77
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	14 132 632,59	= G+H+I+J+K+L	19 924 222,01

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	6 651 852,67	L	7 995 789,72
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			6 573 191,94
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			1 422 597,78

RAR PAR IMPUTATIONS

Organisme : CANAL
 Budget : CANAL DE CARPENTRAS - A.G.

Compte	Libellé	Reste à réaliser
		2018
		Exercice
		Période
		Arrêté le

Critères

Nature officielle :
 Tri : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Nature officielle

I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	6 651 852,67
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	94 512,10
231	Immobilisations corporelles en cours	6 557 340,57
R	RECETTE	7 995 789,72
131	Subventions d'investissement, rattachées aux actifs amortissables	6 573 191,94
1641	Emprunts en euros	1 422 597,78

Carpentras, le 31/12/2018

Centre des Finances Publiques
 216 Av du Comte Venaissin CS180029
 84201 CARPENTRAS CEDEX
 Tel 0492 63 83 75
 1004021@dgmp.finances.gouv.fr

ASSOCIATION SYNDICALE
 DU CANAL DE CARPENTRAS
 Le Président

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	94 512,10	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 557 340,57	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 352 900,00	2 084 680,37	0,00	0,00	3 268 219,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 378 000,00	1 418 922,46	0,00	0,00	1 959 077,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	118 600,00	38 484,43	0,00	0,00	80 115,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 849 500,00	3 542 087,26	0,00	0,00	5 307 412,74
66	Charges financières	75 000,00	59 134,80	0,00	0,00	15 865,20
67	Charges exceptionnelles	50 824,62	24 892,66	0,00	0,00	25 931,96
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 975 324,62	3 626 114,72	0,00	0,00	5 349 209,90
023	Virement à la section d'investissement (2)	158 641,34				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	350 623,92	349 123,92			1 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		509 265,26	349 123,92			160 141,34
TOTAL		9 484 589,88	3 975 238,64	0,00	0,00	5 509 351,24
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	32 000,00	52 439,71	0,00	0,00	-20 439,71
70	Produits services, domaine et ventes div	4 059 380,00	4 225 692,83	0,00	0,00	-166 312,83
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	375 000,00	425 733,15	0,00	0,00	-50 733,15
75	Autres produits de gestion courante	27 000,00	34 082,90	0,00	0,00	-7 082,90
Total des recettes de gestion courante		4 493 380,00	4 737 948,59	0,00	0,00	-244 568,59
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	10 100,00	12 494,77	0,00	0,00	-2 394,77
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 503 530,00	4 750 443,36	0,00	0,00	-246 913,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	186 985,26	186 985,26			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		186 985,26	186 985,26			0,00
TOTAL		4 690 515,26	4 937 428,62	0,00	0,00	-246 913,36
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 4 794 074,62				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	127 180,94	25 492,50	94 512,10	7 170,34
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	136 221,00	28 132,51	0,00	108 088,49
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 472 829,04	1 387 469,25	6 557 340,57	528 019,22
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 736 230,98	1 441 094,26	6 651 852,67	643 284,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	207 780,00	204 572,35	0,00	3 207,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	207 780,00	204 572,35	0,00	3 207,65
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 944 010,98	1 645 666,61	6 651 852,67	646 491,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	186 985,26	186 985,26		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	186 985,26	186 985,26		0,00
	TOTAL	9 130 996,24	1 832 651,87	6 651 852,67	646 491,70
	Pour information	(2) 1 672 889,41			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 971 921,90	1 210 738,42	6 573 191,94	187 991,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 938 910,78	310 000,00	1 422 597,78	206 313,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	56 721,00	0,00	0,00	56 721,00
	Total des recettes d'équipement	9 967 553,68	1 520 738,42	7 995 789,72	451 025,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	327 066,71	327 066,71	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	327 066,71	327 066,71	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 294 620,39	1 847 805,13	7 995 789,72	451 025,54
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	158 641,34			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	350 623,92	349 123,92		1 500,00

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		509 265,26	349 123,92		160 141,34
TOTAL		10 803 885,65	2 196 929,05	7 995 789,72	611 166,88
	Pour information	(2) 0,00			
	R 101 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 040 ; RI 046 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes d'ex report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le c.d.e. de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 084 680,37		2 084 680,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 418 922,46		1 418 922,46
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	38 484,43		38 484,43
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	59 134,80	0,00	59 134,80
67	Charges exceptionnelles	24 892,66	18 500,00	43 392,66
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	330 623,92	330 623,92
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 626 114,72	349 123,92	3 975 238,64
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	186 985,26	186 985,26
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	204 572,35	0,00	204 572,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	25 492,50	0,00	25 492,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	28 132,51	0,00	28 132,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 387 469,25	0,00	1 387 469,25
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 645 666,61	186 985,26	1 832 651,87
Pour information				1 672 889,41
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				1 672 889,41

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	52 439,71		52 439,71
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 225 692,83		4 225 692,83
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	425 733,15		425 733,15
75	Autres produits de gestion courante	34 082,90	0,00	34 082,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 494,77	186 985,26	199 480,03
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 750 443,36	186 985,26	4 937 428,62
Pour information				4 794 074,62
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				4 794 074,62

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	327 066,71		327 066,71
13	Subventions d'investissement	1 210 738,42	0,00	1 210 738,42
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	310 000,00	0,00	310 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	18 500,00	18 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		330 623,92	330 623,92
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 847 805,13	349 123,92	2 196 929,05
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 352 900,00	2 084 680,37	0,00	0,00	3 268 219,63
6061	Fournitures non stockables	1 600 000,00	558 959,87	0,00	0,00	1 041 040,13
60621	Combustibles	15 300,00	7 452,74	0,00	0,00	7 847,26
60622	Carburants	68 500,00	31 609,10	0,00	0,00	36 890,90
60628	Autres fournitures non stockées	8 500,00	3 482,10	0,00	0,00	5 017,90
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	9 762,40	0,00	0,00	7 237,60
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	3 365,29	0,00	0,00	4 634,71
60636	Vêtements de travail	11 000,00	6 154,38	0,00	0,00	4 845,62
6064	Fournitures administratives	9 000,00	3 093,26	0,00	0,00	5 906,74
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	2 866,45	0,00	0,00	3 133,55
6071	Compteurs	180 000,00	49 685,60	0,00	0,00	130 314,40
6078	Autres marchandises	251 000,00	102 275,40	0,00	0,00	148 724,60
612	Redevances de crédit-bail	103 000,00	42 740,41	0,00	0,00	60 259,59
613	Locations	57 000,00	32 979,33	0,00	0,00	24 020,67
61521	Entretien terrains	160 000,00	75 993,79	0,00	0,00	84 006,21
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	69 000,00	1 973,58	0,00	0,00	67 026,42
615232	Entretien, réparations réseaux	1 100 000,00	526 935,54	0,00	0,00	573 064,46
61551	Entretien matériel roulant	77 000,00	26 351,89	0,00	0,00	50 648,11
61558	Entretien autres biens mobiliers	360 000,00	101 518,49	0,00	0,00	258 481,51
6156	Maintenance	44 000,00	12 436,48	0,00	0,00	31 563,52
6168	Autres primes d'assurance	48 000,00	37 051,22	0,00	0,00	10 948,78
617	Etudes et recherches	31 500,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
618	Divers	42 000,00	12 426,24	0,00	0,00	29 573,76
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	98 000,00	21 181,35	0,00	0,00	76 818,65
623	Publicité, publicat°, relations publique	20 000,00	6 255,47	0,00	0,00	13 744,53
625	Déplacements, missions et réceptions	100 000,00	47 159,54	0,00	0,00	52 840,46
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	93 000,00	34 111,59	0,00	0,00	58 888,41
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	480,00	0,00	0,00	3 520,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	19 600,00	9 139,00	0,00	0,00	10 461,00
6288	Autres services extérieurs	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	92 000,00	36 732,80	0,00	0,00	55 267,20
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	650 000,00	280 507,06	0,00	0,00	369 492,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 378 000,00	1 418 922,46	0,00	0,00	1 959 077,54
6413	Personnel non titulaire	2 320 000,00	1 008 106,22	0,00	0,00	1 311 893,78
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	985 000,00	379 511,14	0,00	0,00	605 488,86
6480	Autres charges de personnel	73 000,00	31 305,10	0,00	0,00	41 694,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	118 600,00	38 484,43	0,00	0,00	80 115,57
6531	Indemnités	74 000,00	28 977,24	0,00	0,00	45 022,76
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	8 500,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	15 100,00	7,19	0,00	0,00	15 092,81
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 849 500,00	3 542 087,26	0,00	0,00	5 307 412,74
66	Charges financières (b)	75 000,00	59 134,80	0,00	0,00	15 865,20
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	56 965,63	0,00	0,00	8 034,37
6688	Autres	10 000,00	2 169,17	0,00	0,00	7 830,83
67	Charges exceptionnelles (c)	50 824,62	24 892,66	0,00	0,00	25 931,96
6748	Autres subventions exceptionnelles	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 074,62	24 892,66	0,00	0,00	25 181,96
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 975 324,62	3 626 114,72	0,00	0,00	5 349 209,90

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	158 641,34	0,00			158 641,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	350 623,92	349 123,92			1 500,00
675z	Valeur comptable des immos affectées (ICNE)	20 000,00	18 500,00			1 500,00
681	Dct. amort. et prov. Charges de Funct.	330 623,92	330 623,92			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AFFECTIFS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		509 265,26	349 123,92			160 141,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		509 265,26	349 123,92			160 141,34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 484 589,88	3 975 238,64	0,00	0,00	5 509 351,24
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	32 000,00	52 439,71	0,00	0,00	-20 439,71
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	49 054,52	0,00	0,00	-19 054,52
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 000,00	3 385,19	0,00	0,00	-1 385,19
70	Produits services, domaine et ventes div	4 059 380,00	4 225 692,83	0,00	0,00	-166 312,83
70388	Autres redevances et recettes diverses	23 200,00	59 337,79	0,00	0,00	-36 137,79
704	Travaux	240 000,00	294 782,33	0,00	0,00	-54 782,33
70685	Redevances syndicales (ASP)	3 749 680,00	3 837 541,36	0,00	0,00	-87 861,36
7087	Remboursement de frais	33 000,00	31 870,90	0,00	0,00	1 129,10
7088	Produits activités annexes (abonnements)	13 500,00	2 160,45	0,00	0,00	11 339,55
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	375 000,00	425 733,15	0,00	0,00	-50 733,15
7478	Participat° Autres organismes	230 000,00	238 291,06	0,00	0,00	-8 291,06
7488	Autres attributions et participations	145 000,00	187 442,09	0,00	0,00	-42 442,09
75	Autres produits de gestion courante	27 000,00	34 082,90	0,00	0,00	-7 082,90
752	Revenus des immeubles	26 000,00	33 234,10	0,00	0,00	-7 234,10
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	848,80	0,00	0,00	151,20
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 493 380,00	4 737 948,59	0,00	0,00	-244 568,59
76	Produits financiers (b)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
7688	Autres	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 100,00	12 494,77	0,00	0,00	-2 394,77
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7752	Produits cessions immobilisations (ASA)	6 000,00	1 666,67	0,00	0,00	4 333,33
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	10 828,10	0,00	0,00	-8 828,10
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 503 530,00	4 750 443,36	0,00	0,00	-246 913,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	186 985,26	186 985,26			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	186 985,26	186 985,26			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		186 985,26	186 985,26			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 690 515,26	4 937 428,62	0,00	0,00	-246 913,36
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		4 794 074,62				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	127 180,94	25 492,50	94 512,10	7 176,34
203	Frais d'études, recherche, développement	127 180,94	25 492,50	94 512,10	7 176,34
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	136 221,00	28 132,51	0,00	108 088,49
2111	Terrains nus	56 721,00	0,00	0,00	56 721,00
212	Agencements et aménagements de terrains	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	18 000,00	1 441,72	0,00	16 558,28
2183	Matériel de bureau et informatique	6 500,00	4 505,79	0,00	1 994,21
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	22 185,00	0,00	12 815,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	8 472 829,04	1 387 469,25	6 557 340,57	528 019,22
231	Immobilisations corporelles en cours	8 472 829,04	1 387 469,25	6 557 340,57	528 019,22
Total des dépenses d'équipement		8 736 230,98	1 441 094,26	6 651 852,67	643 284,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	207 780,00	204 572,35	0,00	3 207,65
1641	Emprunts en euros	207 780,00	204 572,35	0,00	3 207,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		207 780,00	204 572,35	0,00	3 207,65
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 944 010,98	1 645 666,61	6 651 852,67	646 491,70
040	Opéra° ordre transfert entre sections (4)	186 985,26	186 985,26		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	186 985,26	186 985,26		0,00
1391	Subv inv rattachées aux actifs amort	186 985,26	186 985,26		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		186 985,26	186 985,26		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 130 996,24	1 832 651,87	6 651 852,67	646 491,70
Pour information		1 672 889,41			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 971 921,90	1 210 738,42	6 573 191,94	187 991,54
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	7 971 921,90	1 210 738,42	6 573 191,94	187 991,54
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 938 910,78	310 000,00	1 422 597,78	206 313,00
1641	Emprunts en euros	1 938 910,78	310 000,00	1 422 597,78	206 313,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	56 721,00	0,00	0,00	56 721,00
231	Immobilisations corporelles en cours	56 721,00	0,00	0,00	56 721,00
Total des recettes d'équipement		9 967 553,68	1 520 738,42	7 995 789,72	451 025,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	327 066,71	327 066,71	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	327 066,71	327 066,71	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		327 066,71	327 066,71	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		10 294 620,39	1 847 805,13	7 995 789,72	451 025,54
021	Virement de la section de fonctionnement	158 641,34	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	350 623,92	349 123,92	0,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 500,00	18 500,00	0,00	0,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	10 917,81	10 917,81	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	276 839,89	276 839,89	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 837,29	9 837,29	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 677,87	3 677,87	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	29 351,06	29 351,06	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		509 265,26	349 123,92	0,00	160 141,34
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		509 265,26	349 123,92	0,00	160 141,34
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 803 885,65	2 196 929,05	7 995 789,72	611 166,88
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour les comptes 6619.

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 986 990,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 986 990,00									
1161170	CREDIT AGRICOLE	03/03/2017		15/06/2017	84 000,00	C		0,740	0,740	euros	T	X	N	A-1
1161173	CREDIT AGRICOLE	01/03/2017		15/06/2017	118 000,00	C		1,150	1,150	euros	T	X	N	A-1
16489/40025395A	SOCIETE GENERALE	11/07/2006		11/10/2006	117 000,00	F		4,140	4,140	euros	T	X	N	A-1
16733.001/40025395A	SOCIETE GENERALE	14/12/2006		14/03/2007	240 000,00	F		3,920	3,920	euros	T	X	N	A-1
17211.001/40025395A	SOCIETE GENERALE	17/10/2007		17/01/2008	368 790,00	F		4,830	4,830	euros	T	X	N	A-1
17571.001/40025395A	SOCIETE GENERALE	10/11/2008		07/02/2009	179 000,00	F		5,280	5,280	euros	T	X	N	A-1
17577.001/40025395A	SOCIETE GENERALE	10/11/2008		07/02/2009	154 000,00	F		5,330	5,330	euros	T	X	N	A-1
18334.001/40025395A	SOCIETE GENERALE	09/11/2010		28/02/2011	134 200,00	F		3,710	3,710	euros	T	X	N	A-1
673724	CREDIT AGRICOLE	08/02/2016		15/05/2016	190 000,00	C		2,230	2,230	euros	T	X	N	A-1
A2914039	CAISSE D EPARGNE P A C	14/02/2014		14/05/2014	166 000,00	F		4,150	4,150	euros	T	X	N	A-1
A291403B	CAISSE D EPARGNE P A C	14/02/2014		14/05/2014	122 000,00	F		4,150	4,150	euros	T	X	N	A-1
C2X7A3018PR	CREDIT AGRICOLE	26/01/2012		26/04/2012	240 000,00	F		5,860	5,860	euros	T	X	N	A-1
N° A2909898	CAISSE D EPARGNE P A C	18/12/2009		25/06/2010	152 000,00	C		3,910	3,910	euros	T	X	N	A-1
N° AB024932	CAISSE D EPARGNE P A C	24/01/2003		25/07/2003	360 000,00	C		3,190	3,190	euros	S	S	N	A-1
N° AB056770	CAISSE D EPARGNE P A C	11/02/2005		25/06/2005	272 000,00	F		3,880	3,880	euros	T	X	N	A-1
N° AB056771	CAISSE D EPARGNE P A C	11/02/2005		25/06/2005	90 000,00	C		3,190	3,190	euros	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
169 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominale (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux effectif					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 986 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Natura (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 320 396,13					195 249,63	54 931,32	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 320 396,13					195 249,63	54 931,32	0,00	0,00
1161170	N	0,00	A-1	63 405,79	5,00	C		0,740	11 800,73	523,63	0,00	0,00
1161173	N	0,00	A-1	98 315,88	8,00	C		1,150	11 296,50	1 211,94	0,00	0,00
16489/40025395A	N	0,00	A-1	27 274,68	2,00	F		4,140	9 167,53	1 366,47	0,00	0,00
16733 001/40025395A	N	0,00	A-1	60 015,22	3,00	F		3,920	16 475,48	2 845,60	0,00	0,00
17211.001/40025395A	N	0,00	A-1	102 777,44	4,00	F		4,830	24 182,96	5 611,26	0,00	0,00
17571.001/40025395A	N	0,00	A-1	75 816,10	5,00	F		5,280	12 921,09	4 431,35	0,00	0,00
17577 001/40025395A	N	0,00	A-1	96 926,43	10,00	F		5,330	7 162,49	5 405,67	0,00	0,00
18334.001/40025395A	N	0,00	A-1	71 678,60	7,00	F		3,710	8 634,82	2 872,06	0,00	0,00
673724	N	0,00	A-1	159 738,09	12,00	C		2,230	11 219,03	3 718,97	0,00	0,00
A2914039	N	0,00	A-1	124 063,22	10,00	F		4,150	9 524,81	5 396,85	0,00	0,00
A291403B	N	0,00	A-1	91 178,98	10,00	F		4,150	7 000,17	3 966,43	0,00	0,00
C2X7A3016PR	N	0,00	A-1	157 148,73	8,00	F		5,860	14 416,07	9 740,81	0,00	0,00
N° A290898	N	0,00	A-1	74 214,18	6,00	C		3,910	10 287,41	3 154,39	0,00	0,00
N° AB024932	N	0,00	A-1	0,00	0,00	C		3,180	16 780,51	0,00	0,00	0,00
N° AB056770	N	0,00	A-1	108 398,81	6,00	F		3,880	15 042,74	4 572,42	0,00	0,00
N° AB056771	N	0,00	A-1	9 243,60	1,00	C		3,470	7 135,29	93,17	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total) (17)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 320 396,13					195 249,83	54 931,32	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en 40
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

(11) Indiquer les Intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complétés au 768.

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) indices zone euro	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 320 396,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00					0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00					0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00					0,00	0,00
Total		0,00					0,00					0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunte (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annulé de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)						Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, F pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Total													0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	
L	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ETUDES	5	
L	SECURISATION DE L OUVRAGE	80	
L	TRAVAUX	50	
L	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		394 765,26	391 557,61
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		207 780,00	204 572,35
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	207 780,00	204 572,35
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		186 985,26	186 985,26
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	186 985,26	186 985,26
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	391 557,61	6 651 852,67	1 672 889,41	8 716 299,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		489 265,26	III 330 623,92
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		489 265,26	330 623,92
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et développ.	10 917,81	10 917,81
281531	Réseaux d'adduction d'eau	276 839,89	276 839,89
28182	Matériel de transport	9 837,29	9 837,29
28183	Matériel de bureau et informatique	3 677,87	3 677,87
28188	Autres immo. corporelles	29 351,06	29 351,06
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	158 641,34	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	330 623,92	7 995 789,72	0,00	327 066,71	8 653 480,35

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	8 716 299,69
Ressources propres disponibles	IV	8 653 480,35
Solde	V = IV – II (3)	-62 819,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	SECURISATION DE L'OUVRAGE 6EME TRANCHE	33 893,59	0,00	80
	RENOUVELLEMENT CONSEIL GENERAL 3EME TRANCHE	11 401,64	0,00	50
	AMELIORATION CONNAISSANCE FLUX CANAUX SECONDAIRES 1IERE TRANCHE	16 145,85	0,00	50
	SECURISATION OUVRAGE 7EME TRANCHE	6 720,00	0,00	80
	RENOUVELLEMENT RESEAUX CONSEIL GENERAL - 4EME TRANCHE	14 080,88	0,00	50
	SECURISATION ET RENFORCEMENT TDV 2EME TRANCHE LA MASQUE	7 194,37	0,00	50
	MODERNISATION MONTEUX 3EME TRANCHE	400 295,32	0,00	50
	SECURISATION CANAL 7EME TRANCHE 2EME PARTIE	47 595,80	0,00	80
	MODERNISATION MONTEUX 4EME TRANCHE	301 944,11	0,00	50
	RENOUVELLEMENT CANALISATION MORMOIRON SEUIL BRISSAC	177 635,04	0,00	50
	SECURISATION DU CANAL 8EME TRANCHE	38 648,51	0,00	80
	RENOUVELLEMENT RESEAUX CONSEIL GENERAL - 5EME TRANCHE	199 841,00	0,00	50
	DENSIFICATION AGRICOLE TDV 7EME TRANCHE	145 465,55	0,00	50
	MODERNISATION NOUVEAU SARRIANS	4 300,00	0,00	50
	ETUDE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL COURS D'EAU DU RECAVEAU - MONTEUX	13 165,00	0,00	5
	SECURISATION CANAL 9EME TRANCHE	561,19	0,00	80
	AMENAGEMENT OUVRAGES POUR SECURITE DES PERSONNES	196,30	0,00	50
	MODERNISATION MONTEUX 5EME TRANCHE	460,10	0,00	5
12/03/2018	ORDINATEUR LENOVO ET THINKPAD ECRAN LOGICIEL	1 973,00	0,00	5
28/06/2018	PEUGEOT PARTNER CV-065-CE	259,94	0,00	0
09/07/2018	ORDINATEUR TOSHIBA SATELLITE PRO A50-C-24V	1 171,80	0,00	5
17/07/2018	RENAULT CLIO CV-462-GP	1 181,78	0,00	0
08/10/2018	ORDINATEUR LENOVO	968,00	0,00	5
23/10/2018	GEO RADAR	22 185,00	0,00	5
23/10/2018	TABLETTE ACER SWITCH	377,99	0,00	5
06/11/2018	MODERNISATION MONTEUX 2EME TRANCHE	694 201,23	0,00	50
06/11/2018	DENSIFICATION PERIURBAIN 1IERE TRANCHE	79 750,29	0,00	50
06/11/2018	MONTEUX 1IERE TRANCHE	377 288,65	0,00	50
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 596 901,93	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	EPAREUSE SMA LEOPARD 1046 903-	18 500,00	5	18 500,00	0,00	1 666,67	1 666,67
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		18 500,00					1 666,67

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	1 666,67
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	18 500,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (8)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ALAIN GUILLAUME - CA - 2018

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

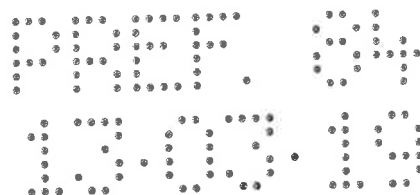
IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	


ANNEXES – ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018

Grade ou Emploi	Effectif Budgétaire	Effectif Pourvu	Dont : temps non complet
Directeur	1	1	
Directrice Adjointe	1	1	1
Chef de service	5	5	
Chargée de mission	1	1	
Administrateur droit des sols	1	1	
Agent gestion du rôle	2	2	1
Agent accueil secrétariat	1	1	
Electromécanicien	1	1	
Chef de Secteur	1	1	
Chef de chantier	1	1	
Chaudronnier	1	1	
Brigadier	2	2	
Conducteur d'Engins	2	2	
Technicien de chantier	1	1	
Agent réseaux pression	6	6	
Garde	11(+1 Maladie)	11(+1 Maladie)	
TOTAL GENERAL	38 (+1 Maladie)	38 (+1 Maladie)	2

CANAL DE CARPENTRAS

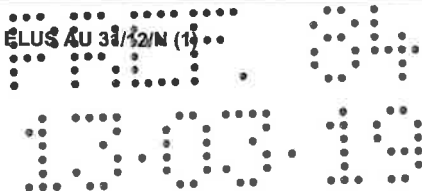
ANNEXES – LISTE DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018

NOM	FONCTION
ALLEGRE Bastien	Chef de service
AYOU Jennifer	Agent accueil
BARTOLO Luc	Technicien de chantier
BENOIT Daniel	Agent réseaux pression
BLANC Alex	Agent réseaux pression
BONNET Laurent	Garde
CAVENE Guilhem	Brigadier
CHABAS Tom	Garde
CLERC Nicolas	Garde
COSAI Marc	Agent réseaux pression
DAVIN Evan	Garde
DEBEAUD Patrick	Conducteur d'engins
DOMAIN Lilian	Chef de service
DRAGONE Daniel	Chef de service
FARAUD Patricia	Agent gestion du rôle
FLIGEAT Max	Chef de secteur
FRIZET Nadine	Chef de service
KALIZEWSKI Richard	Chef de chantier
LANGLADE Joachim	Garde
LE BARON Alexandra	Chef de service
LE SAUX LOIK	Garde
LECOMPTE Nicolas	Administrateur droit des sols
MARINELLI Béatrice	Agent gestion du rôle
MIGNOT Pascal	Garde
MONANGE Fabien	Brigadier
PAGES Jean Luc	Garde
PEILLARD Nicolas	Electromécanicien
PICARD Laurent	Agent réseaux pression
PICOT Xavier	Directeur
PIGNARD Sandrine	Directrice Adjointe
POINT Eric	Chaudronnier
PUIG Raoul	Garde
RAVOIRE Philippe	Garde
RICHARD Mélanie	Chargée de mission
RODRIGUEZ GARCIA Rafaël	Agent réseaux pression
SILVERIO Christian	Garde
TEYSSEIRE Philippe	Conducteur d'engins
VELLA Franck	Agent réseaux pression
CONIL Jean Christophe	Garde (en longue maladie)
TOTAL GENERAL	38 (+1 longue maladie)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

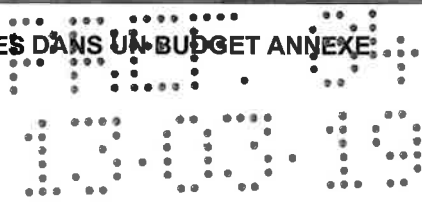
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 803 885,65	3 505 541,28	6 651 852,67	646 491,70
RECETTES	10 803 885,65	2 196 929,05	7 995 789,72	611 166,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 484 589,88	3 975 238,64	0,00	5 509 351,24
RECETTES	9 484 589,88	9 731 503,24	0,00	-246 913,36

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 803 885,65	3 505 541,28	6 651 852,67	646 491,70
RECETTES	10 803 885,65	2 196 929,05	7 995 789,72	611 166,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 484 589,88	3 975 238,64	0,00	5 509 351,24
RECETTES	9 484 589,88	9 731 503,24	0,00	-246 913,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	20 288 475,53	7 480 779,92	6 651 852,67	6 155 842,94
TOTAL GENERAL DES RECETTES	20 288 475,53	11 928 432,29	7 995 789,72	364 253,52

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 803 885,65	3 505 541,28	6 651 852,67	646 491,70
RECETTES	10 803 885,65	2 196 929,05	7 995 789,72	611 166,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 484 589,88	3 975 238,64	0,00	5 509 351,24
RECETTES	9 484 589,88	9 731 503,24	0,00	-246 913,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	20 288 475,53	7 480 779,92	6 651 852,67	6 155 842,94
TOTAL GENERAL DES RECETTES	20 288 475,53	11 928 432,29	7 995 789,72	364 253,52

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

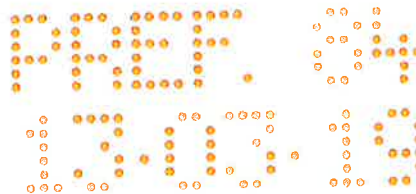
IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 08
 Nombre de suffrages exprimés : 012
 VOTES :
 Pour : 012
 Contre : 0
 Abstentions : 0



Date de convocation : 01/03/2019

Présenté par (1) Le Président,
 A , le 12/03/2019
 Le Président



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire,
 A Carpentras, le 12/03/2019
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

GUILLAUME ALAIN	
REY HUBERT	
ALAMERCERY MICHEL	
BERNARD DANIEL	
BEZERT GABY	
BON ALAIN	
CAIZERGUES ANNIE	
COURBET PIERRE	
ETCHEBERRY PHILIPPE	
GONTIER PIERRE	
GRANGET PASCAL	
LEYDIER DANIEL	
MAZOYER SEBASTIEN	
ROUX ANDRE	
SALVADORI JEAN MARIE	
TRAMIER BRIGITTE	
VATON BERNARD	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/03/2019, et de la publication le 13/03/2019
 A Carpentras, le 12/03/2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Syndical.



MANDAT

Je soussigné(e) **Madame CAIZERGUE Annie** ne pouvant assister à la réunion du **12 Mars 2019**, donne pouvoir à **M. Alain Guillaume** (syndic titulaire)

Bain des Isles

Fait à *Mazan*
Le *6 Mars 2019*

Signature

ASSOCIATION SYNDICALE DU CANAL DE CARPENTRAS
232 avenue Frédéric Mistral – 84200 CARPENTRAS / Tél. 04.90.63.10.73 – Fax. 04.90.60.69.49
N° TVA intracommunautaire : FR 69 200 026 920
contact@canaldecarpentras.com

MANDAT

Je soussigné(e) **Monsieur LEYDIER Daniel** ne pouvant assister à la réunion du **12 Mars 2019**, donne pouvoir à **M. Hubert Rey** (syndic titulaire)

Fait à *Montevég*
Le *6 Mars 2019*
Signature

ASSOCIATION SYNDICALE DU CANAL DE CARPENTRAS
232 avenue Frédéric Mistral – 84200 CARPENTRAS / Tél. 04.90.63.10.73 – Fax. 04.90.60.69.49
N° TVA intracommunautaire : FR 69 200 026 920
contact@canaldecarpentras.com

MANDAT

Je soussigné(e) **Monsieur SALVADORI Jean Marie** ne pouvant assister à la réunion du **12 Mars 2019**, donne pouvoir à **M. Roux Andre** (syndic titulaire)

Fait à *CARPENTRAS*
Le *02/03/2019*
Signature

ASSOCIATION SYNDICALE DU CANAL DE CARPENTRAS
232 avenue Frédéric Mistral – 84200 CARPENTRAS / Tél. 04.90.63.10.73 – Fax. 04.90.60.69.49
N° TVA intracommunautaire : FR 69 200 026 920
contact@canaldecarpentras.com

MANDAT

Je soussigné(e) **Madame TRAMIER Brigitte** ne pouvant assister à la réunion du **12 Mars 2019**, donne pouvoir à **M. Alain Guillaume** (syndic titulaire)

Fait à *Pidoux*
Le *11/03/2019*
Signature

ASSOCIATION SYNDICALE DU CANAL DE CARPENTRAS
232 avenue Frédéric Mistral – 84200 CARPENTRAS / Tél. 04.90.63.10.73 – Fax. 04.90.60.69.49
N° TVA intracommunautaire : FR 69 200 026 920
contact@canaldecarpentras.com

